



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 11 Mars 2021

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Qui ont pris part à la délibération
19	16	18

Date de la convocation : 8 mars 2021

Date d'affichage ordre du jour : 8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 mars 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, M. BRUNG Michel, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT Christine, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

Absents excusés : Mme NEE Amélie a donné pouvoir à M. COUILLER, M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme TALBOT, M. TOUTAIN Eric, non représenté.

2021/21- CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 2021

Madame le Maire propose d'inscrire pour les travaux suivants, pour lesquels des demandes de subventions ont été réalisées, et qui ont abordé en commission de travaux les entreprises les moins disantes et d'inscrire ces montants au BP 2021 :

- Installation d'une borne incendie Rte de Duclair (3 620.61 € HT) - Eaux de Normandie,
- la mise en sécurité de l'entrée du village sur la Cd 90 (64 405 € HT) – HAVE SOMACO ;
- réfection des allées du cimetière, avec récupération du pluvial et aménagement de bancs en pierre et du jardin des souvenirs (estimation 59 876.22 HT.) PERAZZI Montville / SAS DR.
- création d'un parking dans le clos des Pommiers 2 pour assurer la sécurité des riverains et des parents fréquentant cet établissement et ralentisseur dans la rue des Pommiers desservant cette structure (devis 28 194 € HT) - Société ACTP.

Madame le Maire propose de choisir l'entreprise la moins disante pour chaque mission.

Madame le Maire propose d'inscrire les investissements au budget primitif 2021, étant donné que le Conseil à l'unanimité des membres présents ou représentés est d'accord sur toutes ces questions.

Fait à ROUMARE, le 11 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

LE MAIRE, J. LELIEVRE

AFFICHÉ EN MAIRIE LE

